

MC Solaar lance le premier CD autodestructible

Enfin une initiative originale de la part de l'industrie du disque qui nous avait habitué aux menaces contre les internautes -ennemis jurés de leur portefeuille.

Le rappeur MC Solaar et sa maison de disque ont décidé de distribuer gratuitement quelque 300.000 CD-Roms, qui permettront aux fans d'avoir accès à des extraits de son nouvel album. Ce CD aura une durée de vie de six jours. Grâce à un dispositif spécial, conçu conjointement par la société MPO-Online (entreprise française de pressage de disques) et Microsoft, la durée de vie des disques sera limitée dans le temps. Les titres, protégés contre le piratage, ne pourront plus être disponibles à l'écoute après le 30 novembre à minuit. **Six jours de vie. Via le quotidien Metro** Néanmoins -et c'est assez malin- les propriétaires du disque pourront envoyer ces titres à d'autres personnes, par mail, messagerie instantanée ou autres moyens de diffusion, selon un principe qualifié par Warner Music France -maison de disques du rappeur- de « *diffusion virale [!!] de fichiers légaux de musique sur internet* ». Le groupe d'artistes prend donc le contre-pied de la tendance actuelle prétendant que le Net est la source principale des soucis financiers actuels des maisons de disques. « *On ne peut se contenter de rester sur la défensive, je préfère avoir une démarche pédagogique et ludique, il faut aussi employer le langage et les outils des nouvelles générations d'auditeurs* », explique MC Solaar. Les accros regretteront sûrement que le CD ne contienne que des extraits, six au total et un seul morceau dans son intégralité... Les CD seront distribués à partir de ce mardi 25 novembre, notamment aux sorties des métros de Paris, Lyon et Marseille, par le biais du quotidien gratuit Métro.